sur le projet d'accorder l'état civil aux pro-

testans. (a)

On évalue, d'après le calcul des affemblées provinciales établies dans l'Isle-de-France, en Picardie, dans la Beauce, le défastre du 13 Juillet dernier à la perte de 80 millions. Le roi, profondément affligé de cette calamité, vient de faire ouvrir une loterie de 12 millions, à laquelle il à réuni un préfent de 12 cents mille livres pour soulager d'abord les malheureux cultivateurs. - Le zele & la follicitude de M. l'archevêque de Paris, ne pouvoient rester inactifs dans ces tristes conjonctures. Le charitable passeur vient de publier un mandement qui ordonne une quête générale dans la capitale & tout le diocese. On ne peut lire sans attendrissement ce mandement, où l'on reconnoît toujours l'éloquence douce, sensible & pathétique, qui est l'expression de l'ame de Mgr. l'archevêque de Paris. " Un fléau, dit ce respectable " prélat, dont la génération présente n'a-" voit point vu d'exemple; un fléau pareil " à l'une de ces plaies terribles qui frapperent autrefois l'Egypte, s'est donc étendu. " N. T. C. F. autour de cette capitale, fur " plus de cinquante lieues de pays, & fur les " campagnes les mieux cultivées du royaume. Le Seigneur a fait gronder son ton- Exod IX. " nerre (car telle est la ressemblance de ces 23.

⁽a) Cet ouvrage, plein de faits curieux, fe ressentoit des défauts que la précipitation de la rédaction avoit rendu inévitables : dans l'édition qu'on en a faite à Liege, chez Tutor, 1788, in-gvo., ces défauts ont disparu; cette édition est de plus distinguée par l'addition de plufigurs observations importantes.